

**Proposition de nomination du directeur de l'école doctorale
« 3MG - Matière, molécules, matériaux et géosciences »**
(ED avec co-accréditation Le Mans Université, Institut Mines-Télécom Atlantique,
Université de Nantes, Université d'Angers)

Le conseil académique de l'Université Gustave Eiffel

Vu le décret n°2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts et notamment leur article 9.2 ;

Vu l'arrêté du 25 mai 2016 modifié fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat et notamment son article 6 ;

Vu la fiche de présentation et le procès-verbal du conseil de l'ED 3MG du 7 décembre 2022, joints à cette délibération.

Considérant que lorsqu'une école doctorale relève de plusieurs établissements, les chefs d'établissement désignent conjointement le directeur dans les conditions définies par la convention qui les lie, après avis des commissions de la recherche des conseils académiques, ou des instances qui en tiennent lieu, dans les établissements concernés, et du conseil de l'école doctorale ;

Considérant l'avis favorable à la majorité rendu par le conseil de l'école doctorale « 3MG » sur la candidature de Monsieur Laurent FONTAINE.

Délibère

Article 1er

Après en avoir délibéré, le conseil académique émet un avis unanimement favorable à la présente délibération, comme suit :

Nombre de votants	:	52
Nombre d'abstentions	:	0
Nombre de votes pour	:	52
Nombre de votes contre	:	0

Article 2

Le président de l'Université Gustave Eiffel est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La président de l'Université Gustave Eiffel
A Champs-sur-Marne, le 1^{er} février 2023

Gilles ROUSSEL



Fiche de présentation

Nomination de directions d'Ecoles Doctorales

Information

Avis

Vote

L'université Gustave Eiffel est co-accréditée pour délivrer le doctorat dans quatorze écoles doctorales pour la période 2021-2026 (arrêté du MESRI du 7 juillet 2021, complété par l'arrêté d'accréditation « hors vagues » du 8 juillet 2022).

Selon l'arrêté du 26 août 2022 modifiant l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, « *Lorsqu'une école doctorale relève de plusieurs établissements, les chefs d'établissement désignent conjointement le directeur dans les conditions définies par la convention qui les lie, après avis des commissions de la recherche des conseils académiques, ou des instances qui en tiennent lieu, dans les établissements concernés, et du conseil de l'école doctorale.* »

L'objectif de ce point est de prendre l'avis du Conseil Académique sur la nomination de directeurs ou directrices (et par extension d'adjoints ou d'adjointes) d'écoles doctorales. Ces candidatures ont reçu un avis positif des conseils des écoles doctorales concernées.

a. Candidature de Yannick Aoustin à la direction de l'Ecole Doctorale « MaSTIC – Mathématiques et Sciences & Technologies de l'Information, et de la Communication » (ED avec co-accréditation Université de Nantes, Université d'Angers, Ecole Centrale de Nantes, Le Mans Université)

Monsieur Yannick Aoustin (Professeur, Université de Nantes) a candidaté à la direction de l'Ecole Doctorale « MaSTIC » avec une équipe de direction composée de trois adjoints : M. Olivier-Henri Roux (ECN, campus de Nantes), M. Nicolas Dutertre (Université d'Angers, campus d'Angers), M. Laurent Denis (Le Mans Université, campus du Mans), conformément au dossier de l'école doctorale déposé à l'HCERES. Les éléments du dossier (CV, avis du conseil de l'ED, bilan-projet HCERES et évaluation HCERES) sont joints au dossier du CAC.

Il est roboticien, professeur des universités depuis 2015. Cette école doctorale concerne pour l'université Gustave Eiffel quelques doctorants des départements AME et COSYS.

Délibération :

Le Conseil Académique donne un avis favorable à la candidature de M. Yannick Aoustin à la Direction de l'Ecole Doctorale « MaSTIC ».

b. Candidature de M. Frédéric Grondin à la direction de l'Ecole Doctorale « SIS - Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes » (ED avec co-accréditation Université de Nantes, Université d'Angers, Ecole Centrale de Nantes, Le Mans Université, ONIRIS, ENSA Nantes en accréditation conjointe)

Monsieur Frédéric Grondin (Professeur, Ecole Centrale de Nantes) a candidaté à la direction de l'Ecole Doctorale « SIS » avec une équipe de direction composée de trois adjoints : M. Abderafi Charki (Université d'Angers, campus d'Angers), Mme Caroline Gentric (Nantes Université, campus de Nantes) et M. Jean-Huch Thomas (Le Mans Université, campus du Mans), conformément au dossier de l'école doctorale déposé à l'HCERES. Les éléments du dossier (CV, avis du conseil de l'ED, la profession de foi pour la candidature) sont joints au dossier du CAC.

M. Grondin est spécialiste des matériaux (modélisation et l'expérimentation pour l'étude des déformations différées dans les matériaux cimentaires), professeur des universités depuis 2016. Cette école doctorale concerne pour l'université Gustave Eiffel quelque 15 doctorantes et doctorants par an, issus des départements MAST et GERS.

Délibération :

Le Conseil Académique donne un avis favorable à la candidature de M. Frédéric Grondin à la Direction de l'Ecole Doctorale « SIS ».

c. Candidature de M. Laurent Fontaine à la direction de l'Ecole Doctorale « 3MG - Matière, molécules, matériaux et géosciences » (ED avec co-accréditation Le Mans Université, Institut Mines-Télécom Atlantique, Université de Nantes, Université d'Angers)

Monsieur Laurent Fontaine (Professeur, Université du Mans) a candidaté à la direction de l'Ecole Doctorale « 3MG » avec une équipe de direction composée de deux adjoints : M. Didier Dubreuil (Université de Nantes, Directeur Adjoint de l'ED pour le site de Nantes) et M. Pierre Frère (Université d'Angers, Directeur Adjoint de l'ED pour le site d'Angers), conformément au dossier de l'école doctorale déposé à l'HCERES. Les éléments du dossier (CV des membres de l'équipe, avis du conseil de l'ED, rapport d'évaluation de l'ED) sont joints au dossier du CAC.

M. Fontaine est spécialiste de la chimie des polymères (pour des applications biomédicales), professeur des universités depuis 2000, à l'université du Mans. Cette école doctorale concerne pour l'université Gustave Eiffel quelques doctorants par an, issus essentiellement du département GERS.

Délibération :

Le Conseil Académique donne un avis favorable à la candidature M. Laurent Fontaine à la direction de l'Ecole Doctorale « 3MG ».

d. Nomination de M. Philippe Cardon à la direction-adjointe de l'Ecole Doctorale « SESAM - Sciences Economiques, Sociales, de l'Aménagement et du Management » (ED avec co-accréditation avec l'Université de Lille)


Monsieur Philippe Cardon (Professeur, Université du Mans) a présenté aux membres du Conseil de l'Ecole Doctorale SESAM sa candidature au poste de directeur adjoint l'Ecole Doctorale, en soutien à Mme Guillemette de Larquier (avis favorable du CAC le 1/12/2022 sur la nomination de celle-ci à la Direction de l'ED). M. Cardon est sociologue (maître de conférences, HDR en 2017). Les éléments du dossier (CV, avis du conseil de l'ED, profession de foi) sont joints au dossier du CAC.

Délibération :

Formellement, une délibération du Conseil Académique n'est pas nécessaire pour la nomination d'une (ou plusieurs) direction adjointe.

Rappel global pour les écoles doctorales co-accréditées par Univ Eiffel :

Ecole Doctorale	Directrice-directeur	Adjoint-e-s
N°631 ENGSYS (Sciences de l'ingénierie et des systèmes)	M. HAPPY Henri	MM. GIRAUD, SOULAT, THOMY
N°632 MADIS (Mathématiques, sciences du numérique et de leurs interactions)	M. MACAIRE Ludovic	Mme JOURDAN, MM. BELKOURA et POPESCU
N°73 SESAM (Sciences Economiques, Sociales, de l'Aménagement et du Management)	Mme de LARQUIER Guillemette	M. CARDON Philippe
N° 528 VTT (Ville, Transports et Territoires)	M. BARROCA Bruno	Mme ARAB, M. LORTIE
N° 529 CS (Cultures et Sociétés)	Mme OGER Claire	Mme VEISSE Anne-Emmanuelle
N° 530 OMI (Organisations, Marchés, Institutions)	M. BOURGUIGNON Rémi	M. BRUNET Philippe
N° 531 SIE (Sciences, Ingénierie, Environnement)	M. CHATEAU Xavier	Mme LANGLOIS Valérie
N° 532 MSTIC (Mathématiques et STIC)	Mme LISSORGUES Gaëlle	MM. CHANCELIER, SIARRY et LANGAR
N° 596 3MG (Matière, molécules, matériaux et géosciences)	M. FONTAINE Laurent	MM. DUBREUIL et FRERE
N° 602 SIS (Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes)	M. GRONDIN Frédéric	Mme GENTRIC, MM. CHARKI et THOMAS



N° 641 MaSTIC (Mathématiques et Sciences & Technologies de l'Information & de la Communication)	M. Aoustin Yannick	MM. ROUX, DUTERTRE et DENIS
N° 162 MEGA (Mécanique, énergétique, Génie Civil, acoustique)	M. BONJOUR Jocelyn	M. LE BOT Alain
N° 476 NSCo (Neurosciences et cognition)	Mme DIDIER Anne	Mme CHAINAY Hanna
N° 463 SMH (Sciences du mouvement humain)	M. MONTAGNE Gilles	M. PERREY Stéphane

PROCÈS VERBAL CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE 3MG 7 DÉCEMBRE 2022

Présents :

L.Fontaine	P.Poizot	J.Loiseau
D.Dubreuil	M.Paris	B.Andrin
P.Frère	G.Tobie	A.Cuvier
P.Bessin	G.Boudebs	R.Guechaichia
F.Niepceron	C.Mézière	J-B Zinoune
J.Gasperi	F.Pop	R.Petitdemange
P-B.Gossiaux	F.Isselin	S.Tomasi
J-Y. Le Questel	T.Desprès	

Excusés:

P.Daniel	D.Murzeau
A.Merieau	C.Larre

Invité :

C.Beaudron

La séance du conseil débute à 14H00.

I. Approbation du dernier compte-rendu du conseil du 16/09/2022 (diapo 3)

Les membres du conseil présents approuvent à la majorité le compte-rendu du dernier conseil du 16 septembre 2022 avec 23 voix pour et 4 abstentions.

- Spécialités de l'ED:

L'ED comprend 18 spécialités dont une qui n'avait pas été mentionnée : Chimie analytique et radiochimie. Laurent Fontaine a fait une demande officielle au Collège doctoral pour l'ajouter et tiendra informés les collègues concernés.

- Arrêté du 20 mai 2016 :

Laurent évoque l'arrêté du 20 mai 2016 modifié par l'arrêté du 26 août 2022 pour rappeler les responsabilités qui incombent à l'École doctorale.

- Chiffres clés :

L'ED compte 230 doctorants tous sites confondus :
(Nantes : 160 ; Angers : 29 ; Le Mans : 41)

- Rôle du conseil de l'ED:

Laurent rappelle les différentes missions du conseil :

- Assiste la direction de l'ED
- Adopte le programme d'actions de l'ED
- Gère les affaires relevant de l'ED
- Vise l'amélioration continue du doctorat au sein de l'ED
- Ne doit pas aller à l'encontre des décisions de l'établissement ou du collège doctoral
- Se réunit chaque fois que nécessaire

II. Élection des membres extérieurs (diapo 10)

Les membres extérieurs ont été élus à la majorité des membres présents au conseil avec 23 voix pour et 4 abstentions.

Dominique Murzeau	Le Mans	Directeur Général – Colart et représentant du MEDEF
Chloé Larre	Nantes	Ingénieur R&D – Saint Gobain Research Paris
Rosine Petitdemange	Nantes	Cheffe de projets Santé – SATT Ouest Valorisation
Sophie Tomasi	Rennes	Professeure et Directrice de l'École doctorale S3M (Sciences de la Matière, des Molécules et des Matériaux)

III. Présentation des représentants des doctorants et suppléants (diapo 11 et 12)

Laurent rappelle le rôle des représentants élus des doctorants :

- Font le relais avec l'ensemble des doctorants inscrits dans l'ED
- Vérifient que la communication est effective entre les doctorants
- Facilitent les échanges entre les doctorants de l'ED et leurs représentants élus, dans le respect du RGPD

4 titulaires et 4 suppléants ont été désignés :

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Floriane Isselin	Le Mans	Typhaine Desprès	Le Mans
Johan Loiseau	Nantes	Alexandre Merieau	Nantes
Baptiste Andrin	Nantes	Arthur Cuvier	Nantes
Romain Guechaichia	Angers	Julien Bilal-Zinoune	Angers

• Statistiques :

Sièges à pourvoir:	4
Inscrits	186
Votants	39
Bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages exprimés	39
Taux de participation	21%

Floriane Isselin mentionne que le vote électronique a fait ses preuves cette année compte-tenu du taux de participation plus élevé par rapport aux années précédentes mais certains doctorants n'ont pas reçu les mails de la part du Collège doctoral concernant la procédure pour candidater et voter.

Laurent Fontaine et Didier Dubreuil rappellent que les doctorants doivent consulter leur boîte mail institutionnelle et non celle du laboratoire auquel ils sont rattachés.

- Élection de Laurent Fontaine à la direction de l'École doctorale 3MG :

Laurent Fontaine est élu à la majorité des membres présents au conseil avec 23 voix pour et 4 absentions à la direction de l'ED3MG.

- Composition du Conseil de l'Ecole doctorale 3MG :

La composition du conseil a été validée à la majorité des membres présents au conseil avec 23 voix pour et 4 abstentions.

IV. Dernière relecture du RI avant vote final (diapo 14)

Le nouveau règlement intérieur a été voté à la majorité des membres présents au conseil avec 23 voix pour et 4 abstentions. Il doit être maintenant soumis à l'approbation du Collège Doctoral.

V. DDS/CSI/Inscriptions (diapo 16 à 18)

- **Le Mans :**

1 abandon de thèse avec l'entreprise CTTM (Centre de Transfert et de Technologie du Mans) – réinscrite en 2^{ème} année (Nonnonhou Guigo Esther) : équipe encadrante : Nicolas Delorme et Fabienne Lagarde

- **Angers :**

1 abandon (Colin Vincent)

DDS : 2 inscriptions ont été effectuées en 4^{ème} et 5^{ème} année et 3 demandes d'inscriptions sont actuellement en cours (4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année)

- **Nantes**

4 abandons (voir tableau - diapo 16)

DDS : l'ensemble des Demandes de délais supplémentaires ont été approuvées à la majorité des membres présents au conseil avec 23 voix pour et 4 abstentions

VI. Formations (diapo 20 et 21)

Actuellement, 12 formations figurent au catalogue de l'ED (Le Mans : 8 ; Nantes : 4 et Angers : pas de formation proposée pour l'instant mais Pierre Frère va relancer les enseignants).

- Equivalences :

Le nouveau catalogue des équivalences du Collège doctoral des Pays de la Loire vient d'être publié. Le groupe des référents formation définira par la suite un catalogue des équivalences propres à l'ED.

Ce catalogue sera effectif à partir du mois de janvier.

L'ancien catalogue est toujours d'actualité jusqu'à la fin de l'année.

Didier précise que la Graduate School de Nantes pourra proposer des formations qui seront ouvertes à l'ED régionale.

VII. JED (diapo 22)

Le bureau de l'ED a souhaité préciser les règles pour les cotutelles dans le règlement intérieur à savoir qu'une dispense pourra être accordée si le doctorant.e effectue un exercice similaire à l'étranger, sur présentation d'une attestation de participation.

La prochaine JED 2023 aura lieu fin avril/début mai à Nantes.

Laurent Fontaine suggère que Johnny Gasperi fasse une présentation lors de cette journée.

VIII. Réunions de rentrée par site (diapo 24)

La réunion est obligatoire pour les 1^{ères} années et facultative pour les autres doctorants.

- **LE MANS** : Vendredi 06 janvier – 9H30/12H – présentiel
- **NANTES** : Janvier – hybride
- **ANGERS** : 1^{ère} semaine de Janvier

IX. Cadrage HDR (diapo 26)

- **LE MANS** : Géré par le service Recherche de Le Mans Université

Procédure disponible via ce lien :

<https://intranet.univ-lemans.fr/fr/index/recherche/hdr.html>

- **NANTES** : Géré par le CAC de Nantes Université et l'École doctorale

Le Conseil Recherche de NU délègue à chaque ED une première validation sur le dossier de candidature HDR.

Une commission HDR constituée de 6 membres donne un premier avis sur le dossier.
L'expert scientifique extérieur à l'ED et à l'établissement donne un 2^{ème} avis.
Enfin, un dernier avis est donné par le CAC.

La procédure est actuellement en cours d'harmonisation.

Procédure disponible via ce lien :

<https://www.univ-nantes.fr/exceller-par-la-recherche/ecoles-doctorales/procedure-administrative-relative-a-lhabilitation-a-diriger-des-recherches-hdr>

- **ANGERS** : Géré par le CAC de l'Université d'Angers et l'École doctorale

Procédure similaire à celle de Nantes.

Le candidat doit constituer un dossier d'une dizaine de pages dans lequel il détaille son CV.

L'ED nomme deux rapporteurs extérieurs à l'ED et à l'établissement. Ces derniers vont émettre un avis sur le dossier d'inscription.

Un autre rapporteur est désigné par le CAC qui est interne à l'université.

Après accord des deux rapporteurs externes et du rapporteur CAC, le dossier est recevable.

Procédure disponible via ce lien :

<https://www.univ-angers.fr/attachment/procedure-hdr/article/PROCEDURE%20HDR%202022.pdf?download=true>

X. Questions diverses (diapo 28 à 30)

a. Soutenances

- **LE MANS** : 13
- **NANTES** : 64
- **ANGERS** : 7

b. Validation Dir. ED représentant CCRRDT

Laurent Fontaine en tant que Directeur représentera l'ED au CCRRDT (Comité Consultatif Régionale de la Recherche et du Développement Technologique).

Le conseil a pris fin à 17H15.